



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 Fax: 03 89 64 16 61

E-Mail : snu68@snuipp.fr

Lundi 16 novembre 2009

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant :

<http://68.snuipp.fr/spip.php?article1292>

si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

Syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin

[Le bulletin d'adhésion 2009- 2010 en lien ici](#)

SOMMAIRE

1) Tous en grève le mardi 24 novembre 2009

2) Grève du 24 novembre : négociation préalable entre le SNUipp 68 et l'Inspectrice d'Académie

3) Inspection : un IEN vent prendre l'avis des Maires, ATSEM et parents pour juger les enseignants et les écoles

4) Contre la casse de l'école publique : une carte de doléances à remplir dans son école

5) CAPD des promotions vendredi 4 décembre 2009

6) Ecole à 4 classes : les décharges vont-elles perdurer ?

7) Des conférences sur l'Education dans notre département

1) Tous en grève le mardi 24 novembre 2009

[Une lettre à donner aux parents](#)

[La déclaration d'intention](#) (à envoyer par fax ou par courrier à l'IEN avant le samedi 21 novembre minuit)

[Une affiche pour la salle des maîtres](#)

[L'appel de la FSU Haut-Rhin](#)

Assemblée Générale à 9h 30

à l'Université de Haute-Alsace (Nouvelle FST, Salle 7)

tout en haut de la rue des frères Lumière.

Rassemblement 11h 15

devant la sous préfecture de Mulhouse

2) Grève du 24 novembre : négociation préalable entre le SNUipp 68 et l'Inspectrice d'Académie

Afin de faire part d'un mécontentement départemental, le SNUipp a également déposé un préavis de grève départemental (après celui déposé par le SNUipp national) pour le 24 novembre. Les nouveaux textes obligent maintenant l'IA à négocier dès qu'un préavis est déposé. Cette phase de négociation a

eu lieu le vendredi 13 novembre 2009. Voici les points énumérés par le SNUipp. L'IA doit nous répondre par écrit dans quel cadre il peut répondre aux demandes.

- **Droit syndical**

Depuis 1 an les RIS sont sur le temps de travail hors présence des élèves. Cette année, quelques IEN ont limité la participation sur le temps des animations pédagogiques optionnelles ce qui dépassent le cadre légal national.

Le SNUipp demande qu'il soit officiellement rappelé que ce temps de RIS peut être pris sur n'importe quel temps de travail hors de la présence des élèves.

- **Mouvement**

3 demandes du SNUipp :

Une phase de vœux uniquement de postes pour le premier mouvement.

Une nouvelle phase de vœux pour le deuxième mouvement.

Pour les phases manuelles, **plus de pré affectations** mais une CAPD qui joue son rôle réel de commission paritaire avec **l'ensemble des nominations faites en séance** .

- **RASED**

Le SNUipp a dénoncé la suppression des 40 postes RASED dans le Haut-Rhin.

Le SNUipp demande plus de départs en formation CAPASH, en particulier E et G.

- **Direction**

En préalable, le SNUipp souligne le désarroi des directeurs d'école face à l'accumulation des tâches.

La charge de travail des directeurs d'école s'est accrue :

- Réception et traitement des mails de l'administration

- Enquêtes redondantes (religion, rapport d'accident, listes des aides mises en place pour les élèves en difficulté).

- L'accompagnement éducatif : le directeur qui organise ce dispositif est le seul à ne pas être rémunéré ! Il faudrait trouver un moyen de leur verser une indemnité.

- L'aide personnalisée : les textes prévoient la possibilité de faire une demande de décharge de quelques heures d'AP en fonction du nombre de classes, mais l'information n'est pas diffusée auprès des directeurs d'école.

- Le niveau de décharge devrait être augmenté dans les écoles

- Quelques écoles du département sont Réseau Ambition Réussite mais ne sont pas en ZEP. Les collègues ont donc toutes les contraintes d'une école de ZEP, sans en avoir la prime. Nous demandons que leur situation soit revue.

- Les directeurs qui ne sont pas déchargés devraient pouvoir être remplacés quand il y a des personnels de remplacement disponibles.

- Les directeurs d'école de 4 classes seront encore déchargés l'année prochaine même si il n'y a plus de PE2 (environs 80 écoles sont concernées cela correspond à 20 équivalent temps plein).

- Inspection : les documents demandés pour l'inspection d'un directeur sont trop importants. Le rapport d'activité par exemple est de trop, une discussion lors du compte rendu devrait suffire. De plus, l'Inspecteur n'a pas à prendre les avis des parents, Maire et ATSEM...(aucune directive nationale ou départementale en font mention). (voir point 3)

- Les évaluations : entre les évaluations nationales et départementales, il y a maintenant 7 évaluations ! Les équipes n'ont plus le temps d'utiliser les évaluations pour aider les élèves. De fait certaines évaluations sont faites uniquement parce qu'elles ont été demandées mais ne servent pas du tout aux enseignants.

- Pour les écoles en réseau, il ne devrait y avoir qu'un seul projet pour les réseaux avec des fiches action pour chaque école.

- Pour les écoles qui accueillent plusieurs élèves handicapés, la surcharge de travail pour les directeurs devient ingérable (gestion des AVS, concertations avec les partenaires qui prennent aussi en charge les enfants handicapés).

3) Inspection : un IEN vent prendre l'avis des Maires, ATSEM et parents pour juger les enseignants et les écoles

Voici ci-dessous un extrait de la **Note de service N° 2 (Présentation des modalités d'inspection)** de la circonscription de Wittelsheim.

« Le protocole pour l'inspection d'école sera transmis aux directeurs concernés à l'avance afin que l'ensemble du personnel de l'école puisse s'organiser. Il s'articule autour des éléments suivants : un conseil des maîtres préparatoire, l'inspection individuelle des enseignants à inspecter, la visite en classe des autres enseignants, *un entretien éventuel avec d'autres personnels ou partenaires (mairie, ATSEM, parents...)*, un conseil des maîtres final »

Cette initiative, à priori locale, nous pousse à proposer que l'Inspectrice de l'Education Nationale de cette circonscription puisse être également jugée selon les avis des organisations syndicales, des fédérations de parents d'élèves, du Sous-préfet, du Maire de Wittelsheim et bien sûr de l'ensemble des collègues.

4) Contre la casse de l'école publique : une carte de doléances à remplir dans son école

Le collectif **Un pays, une école, notre avenir** (Syndicats enseignants, lycéens, étudiants, mouvements pédagogiques et d'éducation populaires, FCPE) propose la diffusion d'une carte de doléances à remplir afin de défendre l'école publique.

[LA CARTE DE DOLEANCES EN FORMAT WORD](#)

[LA CARTE DE DOLEANCES EN FORMAT PDF](#)

Les organisations à l'initiative de cette carte de doléances CEMEA – CRAP-Cahiers pédagogiques - EEDF - FAEN - FCPE – FEP-CFDT - FERC-CGT – FIDL - FSU - GFEN - ICEM-pédagogie Freinet – JPA - SGEN-CFDT - SUD Education – UNEF - UNL - UNSA Education

Le collectif remettra les cartes au ministère.

A renvoyer **avant le 4 décembre 2009** à :

Opération carte de doléances – FCPE - 108-110 avenue Ledru-Rollin 75544 Paris cedex 11

5) CAPD des promotions vendredi 4 décembre 2009

[Fiche de contrôle syndical format Word](#) à renseigner et renvoyer au SNUipp par [courrier électronique](#)

[Fiche de contrôle syndical format PDF](#) à imprimer, renseigner et renvoyer au SNUipp par courrier postal : SNUipp 68 19 bd Wallach 68100 MULHOUSE.

[Calculez la date de votre prochaine promotion !](#)

[EXPLICATIONS sur les promotions](#)

[Tableau d'avancement au 1er octobre 2009](#)

A titre indicatif les barèmes des derniers promus de l'an dernier

► Pour les PE

échelon	Grand Choix	Choix
5ème échelon	16,000	
6ème échelon	19,500	18,500
7ème échelon	25,000	23,500

8ème échelon	37,436	27,900
9ème échelon	43,603	35,925
10ème échelon	50,147	49,544
11ème échelon	55,467	50,347

► **Pour les instituteurs**

échelon	Choix	Mi-Choix
9ème échelon	29,867	29,264
10ème échelon	34,758	35,278
11ème échelon	42,317	40,764

6) Ecole à 4 classes : les décharges vont-elles perdurer ?

Les directeurs des écoles à 4 classes étaient jusque-là déchargés une journée par un PE2 en formation (stage filé). Or, l'année prochaine, les PE2 et donc les stages filés n'existeront plus. L'Inspectrice d'Académie réfléchit à un dispositif afin de maintenir ces décharges avec des enseignants titulaires (postes fractionnés). Dans la prochaine carte scolaire, 20 postes environ pourraient être réservés à ce titre pour les 80-90 directeurs à 4 classes.

7) Des conférences sur l'Education dans notre département

- La FCPE du Haut-Rhin et L'APEDA Haut-Rhin (Association de Parents d'Enfants en Difficulté spécifique d'Apprentissage du Langage écrit ou oral) organisent une conférence :

La dyslexie expliquée aux parents

Avec projection du film "De la fonquiture sur le podogan"

Montrer les différences entre un retard d'apprentissage et une dyslexie.

Identifier et comprendre la dyscalculie.

Samedi 21 novembre 2009 de 14h à 17h

Faculté des Sciences et Techniques (FST) Amphithéâtre Gaston Berger

18, rue des Frères Lumière à Mulhouse

- Conférence –débat de l'OCCE 68

Comment l'OCCE 68 et les coopératives scolaires du Haut-Rhin s'inscrivent-ils dans la proposition d'une société de classe qui prend en compte, en même temps que l'indispensable construction des savoirs et savoir-faire :

- la dimension humaine
- les habiletés et les difficultés
- la construction de l'estime de soi
- l'élaboration de savoirs sociaux pour établir le "vivre ensemble"

Cet "atelier-débat" vous est proposé par le Directeur et Animateur départemental Pierre RUCH.

Lundi 30 novembre 2009 de 19H00 à 20H30

dans les locaux de la MGEN 10 rue Gustave Hirn Z.I. de la Mer Rouge MULHOUSE

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>